

Dépôt :  
M. André Bauler (DP)

Luxembourg, le 15 mai 2025

*Interpellation - place financière*

1

## MOTION

**La Chambre des Député-e-s,**

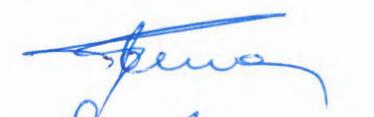
- considérant l'importance stratégique de la place financière luxembourgeoise pour notre économie nationale, avec une contribution significative en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de recettes fiscales ;
- considérant le rôle moteur de la place financière dans la transition verte et numérique par le biais des fonds d'investissement responsables, les cotations d'obligations vertes et la labellisation des fonds ESG;
- considérant les efforts continus déployés en vue de renforcer la diversification des activités financières au Luxembourg, en développant de nouvelles activités innovantes telles que la finance durable, la blockchain ou les fonds alternatifs ;
- considérant le positionnement du Luxembourg comme hub européen de la finance durable ;
- considérant la nécessité de favoriser un environnement propice à l'attraction des talents les plus divers, dans un contexte de concurrence internationale accrue où d'autres centres financiers s'efforcent d'attirer les mêmes profils hautement qualifiés, notamment dans les domaines de l'ingénierie financière, de la finance durable, de la technologie digitale et de la régulation ;
- considérant que les ETF (Exchange Traded Funds) représentent une classe d'actifs en forte croissance, avec plus de 2.300 milliards d'euros d'actifs sous gestion en Europe, et constatant que cette dynamique est en grande partie portée par la migration d'actifs depuis les sociétés de gestion traditionnelles ;

**invite le Gouvernement à**

- poursuivre de manière résolue les efforts de diversification et de promotion de la place financière luxembourgeoise, en attirant de nouvelles activités à haute valeur ajoutée tout en saisissant de nouvelles opportunités, telles par exemple les activités visant le financement de la sécurité collective et du système des retraites ;
- mobiliser davantage l'épargne des ménages en soutenant un cadre légal propice aux investissements privés dans des start-ups et autres activités innovatrices ;
- consolider, voire renforcer la position du Luxembourg en tant que hub européen de la finance durable, en mettant l'accent sur l'innovation financière ;

- s'engager activement au niveau européen pour éliminer les entraves persistantes au libre fonctionnement du marché unique des services financiers, en particulier dans les secteurs des assurances et des fonds d'investissement ;
- approfondir le dialogue stratégique avec les acteurs publics et privés du secteur financier afin d'identifier les opportunités émergentes, d'anticiper les évolutions du marché et de promouvoir un écosystème attractif, innovant et inclusif ;
- assurer un environnement fiscal et réglementaire propice à l'attraction et à la rétention des talents, en l'adaptant régulièrement aux exigences des métiers financiers et technologiques en évolution constante ;
- analyser de manière approfondie la situation concurrentielle du Luxembourg dans le domaine des ETF et élaborer des propositions concrètes permettant d'améliorer l'attractivité de notre cadre réglementaire et opérationnel pour cette classe d'actifs.

  
A. BAULER

  
J. BRENDT



C. CAHEN

  
D. ADEHM

  
L. MOSAR

  
M. BAUER